

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Aspects fiscaux des titres de société pour les entreprises

Préambule :

Cette formation est dédiée aux experts-comptables et collaborateurs confirmés. Elle met en avant les difficultés d'application des différentes règles applicables, de l'acquisition à la cession, aux opérations sur titres qu'il s'agisse d'opérations réalisées par des personnes physiques ou des personnes morales.

Objectifs pédagogiques :

- Expliquer la fiscalité liée à l'acquisition des titres, à leur détention et à leur cession (vente, apport) par des personnes morales en fonction de la qualité des titres (titres professionnels ou non).
- Savoir optimiser la fiscalité des titres à tout moment : acquisition, détention, cession.

Public visé : chefs de mission EC, experts-comptables.

Date et durée :

Mercredi 25 novembre 2026 de 14h à 17h (3h avec pause de 10 mn à 15h30), en distanciel synchrone.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragection.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Tarif Terra Gestion : 185 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposé
- Cas de synthèse
- Etude de cas

Moyens techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 25 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard de ses attentes.

Questions Traitées :

1 – Le régime professionnel des titres

- Les parts de sociétés de personnes
- Les titres détenus par des sociétés à l'IS

2 – La TVA sur les frais liés à l'acquisition et à la détention des titres

FORMATEUR :

Les formateurs sélectionnés par SUPEXPERTISE sont des professionnels choisis pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.